



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**La MRC de Charlevoix
dévoile son plan de développement de la zone agricole**

Les Éboulements, 12 mars 2015 - La MRC de Charlevoix présente aujourd'hui son plan de développement de la zone agricole (PDZA) entériné par le conseil des maires le 11 février dernier.

Le PDZA de la MRC de Charlevoix constitue un instrument de planification qui permettra de mettre en valeur la zone agricole de la MRC et de renforcer le partenariat régional.

« Je suis heureuse de présenter aujourd'hui le résultat de ce travail qui a permis de convenir d'actions visant le développement d'une agriculture innovante, diversifiée et coopérative, source de fierté et de vitalité pour nos communautés » a déclaré M^{me} Claudette Simard, préfet de la MRC de Charlevoix. Précisons que la MRC de Charlevoix demeure l'organisme responsable de la mise en œuvre et de la coordination des actions définies dans le PDZA.

La coordonnatrice de la démarche Mme Marylène Thibault a fait une présentation sommaire du document, qui se veut accessible et d'une intéressante facture visuelle et qui contient un portrait détaillé, un diagnostic, des orientations de développement et des actions prioritaires pour les cinq années à venir. Pour la prochaine année, les actions du comité PDZA viseront principalement à :

- Améliorer l'accessibilité aux terres agricoles et le développement de partenariats par l'implantation d'un outil approprié;
- Promouvoir et à valoriser l'agriculture auprès des jeunes et de la population en général;
- Améliorer l'accompagnement de la relève et des producteurs par les professionnels dans un contexte de réorganisation des structures de développement régional;
- Accroître le partenariat entre le milieu agricole et touristique.

Le document d'une centaine de pages est le résultat d'un travail colossal qui s'est échelonné sur une période de deux ans. Il a nécessité deux grandes consultations qui ont mobilisé près de 150 personnes en plus de nombreuses rencontres avec les producteurs agricoles de la région. Ce travail est également le fruit de la collaboration de plusieurs personnes clés, engagées au sein du comité PDZA depuis les débuts.

« Le PDZA de la MRC devrait permettre à Charlevoix de continuer d'être un chef de file au Québec en matière d'agroalimentaire et d'agrotourisme » a indiqué la présidente de l'UPA de Charlevoix-Ouest, M^{me} Amélie Tremblay.

Le document s'adresse tant aux producteurs, aux professionnels et aux dirigeants qu'à l'ensemble de la population. Une version papier complète sera mise à la disposition du public pour consultation dans les bureaux des municipalités, du centre local de développement (CLD) et de la MRC de Charlevoix. Le PDZA est également disponible sur le site Web de la MRC au : www.mrccharlevoix.ca (sous l'onglet «Aménagement du territoire»).

Mentionnons que la démarche qui a mené à l'adoption du plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Charlevoix a été soutenue financièrement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, qui a participé à hauteur de 40 000 dollars. La MRC a également bénéficié du soutien du CLD de la MRC de Charlevoix dans la réalisation des différentes étapes de la démarche.

– 30 –

Source et information : Marylène Thibault, coordonnatrice du PDZA
MRC de Charlevoix,
418.435.2639 poste 6016
mthibault@mrccharlevoix.ca

Partenaires principaux :



Autres partenaires :



**ASSOCIATION DE MISE EN VALEUR DE
LA RACE BOVINE CANADIENNE**